



ARNAQUE Travelers cheques importants pour achat minime

Par **supell**, le **12/08/2011** à **09:22**

Vente d'un meuble sur site internet. Prix : 90,00 €.

Acheteuse britannique. Envoi 1 000,00 € en 2 travelers chèques.

Me demande l'encaissement, et le paiement du transporteur. Je ne bouge pas, sentant l'arnaque. Le commissariat accepte la "main courante" mais demande de me renseigner auprès de ma banque sur la validité de ces chèques. Ce que je fais.

S'ils sont faux, le commissariat me demande de les leur porter.

S'ils sont bons, que fais-je ?

L'acheteuse me demandant de verser le solde par Western Union.

De mon acheteuse, je n'ai que une adresse mail, mais pas d'adresse physique.

Merci de vos conseils.

e mail de l'acheteuse : nicolethiery12@gmail.com

e mail transporteur : flexcourerservice00@gmail.com

tranfert par West. Union : couriercompany@bellair.net

Par **Claralea**, le **13/08/2011** à **10:33**

Attendez la reponse de votre banque. Surprenant quand meme qu'une personne depense 1000 euros pour un meuble vendu 90. Ou alors ce meuble a une valeur que vous n'avez pas vu

Par **Domil**, le **13/08/2011** à **12:01**

Le problème est qu'aujourd'hui, ils peuvent être bons, puis déclarés volés ensuite.

Et comment, sans adresse physique, compte-elle se faire livrer le meuble

[citation]L'acheteuse me demandant de verser le solde par Western Union. [/citation] arnaque, surtout ne le faites pas. C'est du blanchiement d'argent sale à 100%.

[citation]Surprenant quand meme qu'une personne depense 1000 euros pour un meuble vendu 90[/citation] Tu n'as pas compris

- elle verse 1000 euros
- le bien vaut 90 euros

- le vendeur rembourse 910 euros par WU

Donc blanchiement d'argent à faible cout : 910 euros d'argent propre pour 1000 euros d'argent sale. Très bonne affaire ...

Par **Claralea**, le **13/08/2011** à **16:45**

[citation]Tu n'as pas compris [/citation]

Si,si, j'ai bien compris, surtout avec le coup du remboursement du surplus par western union

Il ne faut jamais repondre à ce genre de proposition, on me l'avait fait pour un collier que j'avais mis en vente sur Leboncoin. Il voulait que j'ouvre un compte paypal pour me payer et que j'envoie le collier. Il disait etre français mais habiter en Afrique... "T'as compris le coup"
LOL

Par **Domil**, le **13/08/2011** à **16:56**

Là c'était une simple arnaque, mais ici, on a du blanchiement d'argent sale. Imagine que 2 mois après on découvre la personne à qui les travellers appartenaient au fond d'une poubelle, ou que dans un mois, la police toque à sa porte parce qu'il a utilisé les travellers d'une personne disparue. Bonjour les ennuis. Perso, je me fendrais d'une bafouille à Scotland Yard avec les entêtes des mails + scan d'un traveller.

Par **Claralea**, le **13/08/2011** à **20:31**

Oui, c'est la cyber-criminalité, dès qu'il y a une possibilité, il y a toujours des chacals pour trouver la faille

Par **libellule333**, le **10/09/2011** à **22:02**

Bonjour,

Au cours d'une vente de matériel photo pour 140 €, une personne, un certain "micheal.lawrence69@yahoo.com" au français approximatif se disant intéressé m'a envoyé 3 travellers cheques de 500€, venant de Grece, me demandant de les encaisser de déduire le montant de l'achat et lui donner le reste; j'ai refusé et suis allée déposer une main courante au commissariat, qui m'a demandé de contacter la brigade financière dès lundi matin.

Depuis, cette personne cherche à me faire peur et m'a menacé par mail.
Pensez-vous que j'ai quelque chose à craindre ? Je ne me sens pas rassurée.

Merci pour vos témoignages.

Par **Domil**, le **10/09/2011** à **22:14**

Retournez à la police pour porter plainte pour menaces en imprimant le mail COMPLET (avec les entêtes, comportant les champs identifiants tel l'IP émettrice, le serveur émetteur)

Mais comment sait-elle que vous êtes allé à la police ?

Par **libellule333**, le **10/09/2011** à **22:25**

Je lui ai parlé de la police pour couper court à son insistance.

Hier au commissariat j'ai fait part de mes craintes mais on m'a répondu que tant qu'il n'y avait pas d'agression on ne pouvait rien.

Par **Domil**, le **10/09/2011** à **22:49**

Les menaces sont un délit, donc qu'ils soient d'accord ou pas, vous déposez plainte

Par **libellule333**, le **10/09/2011** à **22:52**

Entendu, je vais le faire et insister s'il le faut.

Je vous remercie pour votre réponse.

Bonne soirée

Par **janus2fr**, le **11/09/2011** à **09:15**

Effectivement, voir le code pénal :

Article 222-17

(Ordonnance n° 2000-916 du 19 septembre 2000 art. 3 Journal Officiel du 22 septembre 2000 en vigueur le 1er janvier 2002)

La menace de commettre un crime ou un délit contre les personnes dont la tentative est punissable est punie de six mois d'emprisonnement et de 7500 euros d'amende lorsqu'elle est, soit réitérée, soit matérialisée par un écrit, une image ou tout autre objet.

La peine est portée à trois ans d'emprisonnement et à 45000 euros d'amende s'il s'agit d'une menace de mort.

Article 222-18

(Ordonnance n° 2000-916 du 19 septembre 2000 art. 3 Journal Officiel du 22 septembre 2000 en vigueur le 1er janvier 2002)

La menace, par quelque moyen que ce soit, de commettre un crime ou un délit contre les personnes, est punie de trois ans d'emprisonnement et de 45000 euros d'amende, lorsqu'elle est faite avec l'ordre de remplir une condition.

La peine est portée à cinq ans d'emprisonnement et à 75000 euros d'amende s'il s'agit d'une menace de mort.

Par **libellule333**, le **11/09/2011 à 10:02**

Merci pour ces infos.

Par **emmanuel70**, le **15/10/2011 à 19:11**

je me suis fais "avoir" aussi , on m'a conseilllé de porter plainte

Par **libellule333**, le **16/10/2011 à 08:36**

Oui, il vaut mieux porter plainte car c'est une escroquerie.

Par **GABIAN**, le **23/10/2014 à 16:28**

Bonjour,

Je tiens à signaler que ce trafic de faux Travelers Cheques American Express de 500 € continue en 2014.

Ayant mis une annonce sur le site "angloinforiviera" pour vendre un objet d'une valeur de 70 €, j'ai été contactée par mail par un certain "terry larry", anglophone, intéressé par ce matériel mais agissant pour un client.

La transaction m'a paru rapidement douteuse car à aucun moment je n'ai pu obtenir son adresse, ni d'où il écrivait, et encore moins où était basé son fameux client. Sa réponse était qu'il m'aurait donné toutes ces infos après paiement.

Quelques jours plus tard, j'ai reçu une enveloppe anonyme en provenance de Grèce (Athènes) contenant 2 Travelers Cheques de 500 € (soit 1 000 € pour un achat initial de 70 € !) signature des TC illisible + fautes d'orthographe imprimées au dos.

Illico presto j'ai appelé American Express (0800 832 820)

et le verdict, non surprenant, était que ces chèques étaient faux. Dans la même journée, je

suis allée déposer une "main courante" à la Police Nationale à titre préventif.

J'ai répondu alors à ce "terry larry", avec humour, que je mettais un terme à ce business. Il m'a répondu être surpris que ses TC soient faux et a souhaité les récupérer, en me donnant une adresse (à Athènes) ce que je ne ferai pas vu qu'American Express m'a demandé de les leur envoyer.

J'ai poussé la curiosité jusqu'à fouiner sur Google Map, et j'ai pu voir un immeuble fortement délabré... si toutefois cette adresse n'est pas bidon.

En tout cas, dans l'affaire, moi je n'ai rien perdu, sauf du temps,... et j'ai toujours mon objet sur les bras :-)

Par **joladouille**, le **24/04/2015** à **11:24**

Bonjour, tous le monde.

moi aussi en a essayé de m'avoir j'ai déposé une annonce une plaque de cheminée en fonte sur vivastreet.j'ai reçu un mail me demandant, quel était ma dernière offre or 70 euros.la aux bou d'une semaine j'ai reçu 2 travel chèques de 500 euro,je vous laisse imaginer comme j'étais content.mon acheteur m'avait informé qu'il était situé en Grèce et que le sur plus d'argent était pour le transfert de l'objet.il me demande de renvoyer l'argent au plus vite par wester union et que je devais faire vite.étant méfiants j'ai eu la chance de trouver ce site pour voir les différentes méthodes de ces arnaqueurs et la ce matin surprise ma bancaire m'appelle pour m'informer que les chèques sont belles et bien faux ce monsieur utilise le nom de MANGON SMITH et pour un avocat du nom de BARRISTER JONE MIKE .

Par **nathdu33**, le **02/03/2016** à **19:12**

bonjour,

j'ai un ami qui est en Afrique du Sud et qui a de nationalité américaine, il me demande de lui envoyer 3000 euros pour les transformer en travel's cheque pour qu'il puisse venir en France...Arnaque ou pas? il me dit que c'est une obligation et qu'il doit les présenter comme preuve à la Police aux frontières...merci pour vos conseils

Par **gui66**, le **27/01/2017** à **18:57**

Bonjour,

j'ai vendu un objet pour la somme de 160 € et je viens de recevoir 4 chèques de 500 € en travel cheque sans connaître la destination du client et on me demande de donner la différence au transporteur .

Que faut-il faire ?

Merci pour votre réponse

Par **jodelariege**, le **27/01/2017** à **19:52**

bonsoir que faire ? :relire tout ce qui a été écrit dessus et voir que l'arnaque existe depuis des années et ça marche encore...et pourquoi on vous envoie 4 chèques de 500 euros pour un achat de 160 euros? le père Noël on arrête d'y croire vers 6 ans je crois...et l'acheteur a un transporteur ? des fois j'ai envie de mettre un panneau géant sur la lune pour dire :c'est une arnaque.... déchirez vite ces chèques ou allumez votre cheminée avec ..et soyez très très vigilant à l'avenir

Par **champlevence**, le **31/01/2017** à **16:25**

bonjour,
moi aussi j'ai reçu la semaine dernière 4 travellers chèques de 500 euros dans une enveloppe anonyme venant d'Allemagne pour un tableau en vente sur Brocantez.com.
l'adresse internet est marrycollins1978@gmail.com
j'avais bien senti l'arnaque, et vos mails le confirme. Alors merci à tous